



Excellence,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs,

Vous me voyez extrêmement honoré de participer à la célébration des 400 ans des apparitions de Sainte-Anne-d'Auray. L'importance de ce sanctuaire pour la France et la Bretagne ainsi que le lien étroit qui unit sainte Anne à l'histoire de ma famille font qu'il est important pour moi de me tenir auprès de vous. Excellence, je vous remercie de m'accueillir ainsi sur ces terres dont vous avez la charge. Je sais aussi à quel point cette basilique est un haut lieu de votre diocèse et caractérise si bien la relation étroite qu'entretien la Bretagne avec le catholicisme. Je souhaite que ces lieux emprunts de sacralité participent au renouveau du catholicisme non seulement sur votre territoire mais plus largement dans tout notre pays. Et c'est avec une grande joie que j'ai appris que Sa Sainteté le Pape Léon XIV avait décidé d'envoyer Son Éminence le Cardinal Sarah pour le représenter lors des célébrations qui auront lieu en juillet. Cette volonté du Saint Père témoigne de l'importance de ce sanctuaire pour l'Église universelle toute entière, et nous nous en réjouissons. Mais en ce jour, avec vous, j'invoquerai celle que l'on a pu surnommer affectueusement la « grand-mère des Bretons », pour qu'elle continue de protéger cette chère province de Bretagne.

Que sainte Anne et saint Louis protègent la France et la Bretagne.

Louis, duc d'Anjou